



**Synthèse des activités de
l'Association des entreprises
partenaires de la Défense
pour l'année 2014**

Association des entreprises partenaires de la Défense
6, rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris

Préambule

Association Loi 1901, l'Association des entreprises partenaires de la Défense a pour objet « le développement des relations entre les entreprises et le ministère de la Défense ».

Celle-ci se caractérise par :

- Son indépendance vis-à-vis du ministère de la Défense.
- Sa transparence vis-à-vis de la Défense et du monde de l'entreprise.
- Son pragmatisme : répondre à de réels besoins dans le cadre d'une action transverse.

Cette synthèse annuelle s'inscrit donc parfaitement dans cette logique en permettant de faire un bilan à la fois complet, pratique et rapide.

Je profite de ce document pour souligner l'implication de l'équipe qui, au quotidien et d'une manière totalement bénévole, anime notre Association. Sans eux, celle-ci n'existerait pas.

Je tiens également à dire un grand merci à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, apportent leur soutien à l'Association des entreprises partenaires de la Défense, et notamment à ses activités.

Bonne lecture !!!

Patrice Lefort-Lavauzelle
Président

p.lavauzelle@entreprisespartenairesdeladefense.fr

Introduction

L'Association des entreprises partenaires de la Défense a deux grands axes de travail :

- Les synergies Défense - Entreprises.
- La contribution à la politique sociale de la Défense.

Elle se positionne comme un véritable « pont » entre le monde de l'entreprise et la Défense, en ayant une approche globale.

Comité d'honneur

L'Association s'appuie sur un Comité d'honneur qui regroupe des personnalités du monde civil ou militaire susceptibles d'apporter à la fois expertise et conseils. Un point complet est effectué avec celles-ci chaque année, ainsi en 2014, le 8 octobre.

Sont membres du comité d'honneur :

Le général de corps d'armée (2S) Claude Ascensi, ancien directeur de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD) et ancien chargé de mission Réserve auprès du ministre de la Défense.

Alain Juillet, ancien Haut responsable à l'intelligence économique (SGDN) conseiller senior du cabinet Orrick, président du Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises (CDSE)

et président de l'Institut de l'Intelligence économique.

Alain Vidart, président d'honneur du Comité de Liaison Défense (CLD) du MEDEF au niveau national.

Jean-Claude Viollet, député honoraire, membre pendant quinze ans de la commission de la Défense nationale et des forces armées.

Le médecin général inspecteur (2S) Raymond Wey, ancien Secrétaire Général du Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRМ) et ancien chargé de mission Réserve auprès du Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des anciens combattants.

Les activités en 2014

15 janvier	Réunion de travail avec le député Gwendal Rouillard, secrétaire de la commission de la Défense nationale et des forces armées
15 janvier	Vœux de la CGPME
25 janvier	Vœux du Centre de transfusion sanguine des armées (CTSA)
10 février	Réunion du Comité de Liaison Défense (CLD) du MEDEF au niveau national
23 - 26 mars	Visite libre du salon Franchise Expo Paris 2014 réservée aux militaires ayant un projet de reconversion (avec Défense Mobilité - l'Agence de reconversion de la Défense - et la Fédération Française de la Franchise)
24 mars	Visite VIP du salon Franchise Expo Paris 2014 réservée aux collaborateurs de Défense Mobilité, l'Agence de reconversion de la Défense
25 mars	Soirée de sensibilisation "sécurité et protection du patrimoine de l'entreprise" avec les experts de la DPSD
31 mars	Réunion de travail avec le conseiller pour les affaires industrielles du ministre de la Défense
Avril	Lancement du "Prix de la reconversion des militaires" Edition 2014
8 avril	Réunion de travail avec la directrice du Centre de transfusion sanguine des armées (CTSA)
20 mai	Soirée "Le dispositif Pacte Défense PME 18 mois après son lancement"
14 juin	Don de sang avec le Centre de transfusion sanguine des armées (CTSA) au profit des militaires blessés en opérations extérieures dans le cadre de la "Journée mondiale du donneur de sang 2014"
18 juin	Visite VIP du salon Eurosatory 2014
18 juin	Soirée "La Défense, outil de puissance de la France" (avec l'Ecole de Guerre Economique et en partenariat avec l'Association nationale des jeunes de l'IHEDN)

7 juillet	Réunion de travail avec le Délégué aux PME-PMI auprès du ministre de la Défense
14 juillet	Don de sang au profit des militaires blessés en opérations extérieures dans le cadre des manifestations du 14 juillet à Paris
22 juillet	Réunion de travail avec le chef de la section accompagnement et relation entreprises de Défense Mobilité, l'Agence de reconversion de la Défense
12 août	Réunion de travail avec le sous-directeur PME de la DGA
21 août	Réunion de travail avec le Délégué aux PME-PMI auprès du ministre de la Défense
25 août	Réunion de travail président - vice-président de l'Association des entreprises partenaires de la Défense
12 septembre	Réunion de travail avec le Délégué aux PME-PMI auprès du ministre de la Défense
8 octobre	Point annuel avec les membres du Comité d'honneur
28 octobre	Visite VIP du salon Euronaval 2014
2 décembre	Remise du "Prix de la reconversion des militaires" Edition 2014
10 décembre	Réunion de travail avec le conseiller technique pour le lien armée - Nation du ministre de la Défense
23 décembre	Réunion de travail avec la directrice du Centre de transfusion sanguine des armées (CTSA)
30 décembre	Assemblée générale ordinaire

Les synergies Défense - Entreprises

L'Association a organisé une soirée de sensibilisation "sécurité et protection du patrimoine de l'entreprise" une soirée "Le dispositif Pacte Défense PME 18 mois après son lancement" une soirée "La Défense, outil de puissance de la France" une visite VIP du salon Euronaval ainsi que de nombreuses rencontres avec des interlocuteurs du cabinet du ministre et de l'administration centrale.

Véritable première, la soirée organisée avec la Direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD) à l'Ecole militaire à Paris, a connu un très large succès, preuve de l'intérêt du monde de l'entreprise, et notamment des PME, pour des séances de sensibilisation. Une nouvelle soirée devrait sans doute être organisée en 2015.

La soirée sur le dispositif Pacte Défense PME avait pour objectif de faire un point complet sur ce dispositif 18 mois après sa mise en œuvre, à l'aide d'exemples concrets et de chiffres. Ouverte par le délégué aux PME et PMI auprès du ministre, Arnaud Marois, elle a permis d'évoquer des sujets aussi complémentaires que les achats (armement et hors armement) les dispositifs d'aide au financement, la reconversion des militaires, etc...

La soirée "La Défense, outil de puissance de la France" (organisée avec l'Ecole de Guerre Economique et en partenariat avec l'Association nationale des jeunes de l'IHEDN) a connu elle aussi un très grand succès, avec des intervenants d'horizons différents et complémentaires : ainsi la députée Marie Récalde, membre de la commission de la Défense nationale et des forces armées, Christian Harbulot, directeur de l'Ecole de guerre économique, le colonel Michel Goya, animateur du blog « La voix de l'épée » et François Mattens, président des Jeunes de l'IHEDN (ANAJ-IHEDN).

L'Association organise traditionnellement une visite VIP (accueil spécifique, guide...) lors de salons professionnels spécifiques, ainsi en 2014 à l'occasion d'Euronaval.

Dans le cadre du suivi du dispositif Pacte Défense PME, l'Association des entreprises partenaires de la Défense a continué à travailler en étroite coopération avec Arnaud Marois, le délégué aux PME et PMI auprès du ministre de la Défense. Fidèle à son approche « proactive » elle a fait des propositions très concrètes visant à conforter l'évolution de ce dispositif en s'appuyant sur son Comité « Pacte Défense PME ». Celui-ci a pour but de centraliser les remarques/suggestions d'entreprises et organisations professionnelles appartenant à son réseau. L'idée centrale prônée par l'Association étant que le ministère doit présenter aux PME tous les sujets qui les concernent, et non simplement celui des achats ou des dispositifs de soutien à l'innovation. Action à mettre en parallèle avec un autre dossier porté également par l'Association des entreprises partenaires de la Défense, celui de la création d'un poste de « Haut fonctionnaire entreprises » (HFE) ayant pour mission d'animer et de coordonner au sein de la Défense l'ensemble des relations avec le monde de l'entreprise.

L'Association a également travaillé sur l'intégration du fond financier SOFIRED au sein de Bpifrance, partant du principe qu'une telle expertise ne devait être perdue ni pour la Défense, ni pour les entreprises liées à elle.

Elle a lancé la création d'une série de « Fiche Entreprises Défense » (FED) destinées principalement aux TPE et PME, dont la première porte sur la carte achat. Cette fiche pratique a été réalisée en étroite coopération avec la Mission des Achats (SGA) et le Responsable ministériel des achats (RMA) Jean Bouverot. Celle-ci a été diffusée à l'ensemble du réseau de l'Association, ainsi qu'en interne de la Défense.

L'Association a également participé en 2014 à la recherche de parrains pour les stagiaires étrangers de l'Ecole de Guerre (EG) et ce en liaison étroite avec l'association Frères d'Armes.

L'Association des entreprises partenaires de la Défense, représentée par son président, a été invitée à participer à l'Université d'été de la Défense qui s'est déroulée durant deux jours à Bordeaux les 8 et 9 septembre. Cette manifestation a permis de participer à plusieurs tables-rondes, et de présenter l'Association et ses actions à des parlementaires, journalistes, grands commandeurs des armées, etc...

L'Association a également répondu tout au long de l'année à de très nombreuses demandes d'entreprises, de la TPE au grand groupe, à la recherche d'une information, d'un interlocuteur... au sein du ministère de la Défense. Elle a également été consultée en toute confidentialité par de nombreux militaires, du militaire du rang au général de corps d'armée, réfléchissant ou déjà impliqués dans un projet de reconversion.

Enfin, comme en 2013, l'année 2014 a permis de nombreux échanges avec les députés membres de la commission de la Défense nationale et des forces armées - commission présidée par Patricia Adam - son directeur de cabinet et son conseiller militaire.

La contribution à la politique sociale de la Défense

Prix de la reconversion des militaires

Créé à l'initiative de l'Association, le « Prix de la reconversion des militaires » a pour but de récompenser chaque année un projet de création ou de reprise d'entreprise par un personnel militaire en situation d'activité, inscrit ou non dans un parcours reconversion, devant rejoindre la vie civile au plus tard un an après la remise du prix.

Le prix est placé chaque année sous le Haut patronage du ministre de la Défense.

L'idée est grâce à ce prix d'agir à plusieurs niveaux :

- . Contribuer à la diffusion de la notion de « reconversion » au sein de la Défense.
- . Permettre aux militaires désireux de créer ou de reprendre une entreprise de réfléchir à leur projet en s'appuyant sur un dossier de travail complet.
- . Fournir aux deux lauréats du prix des prestations utiles (et non une simple aide financière) dans le cadre de leur projet de reconversion.
- . Mieux faire connaître au monde de l'entreprise, notamment des PME, le sujet de la reconversion au sens large.

Le prix 2014 a été remis le 4 décembre à l'Ecole militaire à Paris avec comme sponsors Elika Training, Eurest (Compass Group France) Prividef et THALES. Fidèle à l'esprit du prix, les lauréats ont été récompensés par des produits (formation en langues, smartphone haut de gamme Sony, tablette Galaxy et ordinateur portable) destinés à être utiles dans le cadre du développement de leur projet. L'Association met elle son réseau à leur disposition et apporte éventuellement une fonction de conseil dans le cadre du développement de leur entreprise, notamment dans le domaine de la stratégie et du développement commercial.



Comme en 2012 et en 2013, la cérémonie a été ouverte par Patricia Adam, présidente de la commission de la Défense nationale et des forces armées, et en présence d'un représentant du cabinet du ministre, preuve de l'intérêt porté par les plus hauts responsables à cette action. Les prix ont été remis par le député Gwendal Rouillard, secrétaire de la commission de la Défense nationale et des forces armées, et le général Arnaud Martin, directeur de Défense Mobilité, l'Agence de reconversion de la Défense, tous deux membres du jury. A l'issue de la remise du prix une importante action de communication a été organisée comme à chaque fois et ce sur différents supports : revues, sites Internet, blogs, etc...

L'Association a également organisé juste avant la cérémonie de remise du prix 2014 une intervention du chef de la Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT) sur la reconversion professionnelle. Celle-ci a été suivie du témoignage de de deux anciens militaires blessés en service, dont un en Afghanistan lors de l'embuscade d'Uzbeen.

Autres actions dans le domaine social

En liaison avec le cabinet du gouverneur militaire de Paris, l'Association des entreprises partenaires de la Défense est à l'origine de partenariats depuis plusieurs années dans le cadre du concert organisé au profit des blessés de l'armée de Terre. Le budget ainsi économisé grâce au soutien des entreprises partenaires est utilisé pour les blessés.

Il est important de souligner liens très étroits depuis plusieurs années avec le Centre de transfusion sanguine des armées (CTSA) dirigé par le médecin-chef des services Anne Sailliol, dans le cadre du don de sang au profit des militaires blessés en service et des patients soignés dans les hôpitaux militaires. En 2014, l'Association des entreprises partenaires de la Défense a assuré la réalisation et le financement d'une plaquette au format pdf présentant l'expertise du CTSA ainsi que d'une carte de soutien au don de destinée à être insérée dans les signatures de messagerie électronique (Outlook...). Cette opération a reçu le soutien des deux derniers chefs d'état-major de l'armée de Terre. En parallèle, une opération de communication à destination de l'ensemble des personnels de l'armée de Terre a été lancée par le Sirpa/Terre. Toujours à l'initiative de l'Association, une information sur le don de sang sera organisée à partir de 2015 lors du séminaire des futurs chefs de corps au mois de mai. Tout au long de l'année 2014, l'Association des entreprises partenaires de la Défense a également apporté son soutien à plusieurs journées de don de sang (comme le 14 juillet sur deux sites parisiens) ainsi qu'à une demande en urgence de dons en aphérèse (plaquettes ou plasma) durant la seconde quinzaine du mois de décembre.

Communication

L'Association dispose d'un site Internet ayant un but informatif qui permet également de s'inscrire en ligne aux différentes activités.

Depuis le début de l'année 2011, elle diffuse une lettre d'information trimestrielle en couleur de 2 pages recto/verso au format pdf s'intitulant « Entreprises & Défense » qui vise à créer un « pont » supplémentaire entre le monde de l'entreprise et la Défense. Cette lettre comprend un interview d'un haut responsable, des données (chiffres, etc...) un « focus » sur un sujet spécifique et des brèves.

Les invités d'Entreprises & Défense en 2014 :

- . Hugues Bied-Charreton directeur des affaires financières au ministère de la Défense.
- . Guillaume Poupard, directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI).
- . David Lenoble, sous-directeur PME de la DGA.
- . Le général de corps d'armée Jean-François Hogard, directeur de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD).

Le financement de cette lettre est assuré par un partenaire, Elika Training en 2014. Celui-ci règle directement la facture de la réalisation de chaque numéro au prestataire en charge de la création graphique. « Entreprises & Défense » est diffusée par courrier électronique (exclusivement) à l'ensemble des interlocuteurs de l'Association, plus de 7.000 contacts à ce jour (grands groupes, PME, TPE, organisations professionnelles, parlementaires, journalistes spécialisés, interlocuteurs du ministère, etc...).

En parallèle, l'Association diffuse régulièrement des informations - concernant ses activités à venir notamment - à l'aide d'une newsletter au format HTML intitulée « Flash Infos ». 44 numéros de « Flash Infos » ont été diffusés en 2014.

L'Association s'appuie également sur différents sites et blogs de la « communauté défense » pour diffuser ponctuellement des informations concernant des actions spécifiques et « grand public » (don de sang, prix de la reconversion...).

Les actions de l'Association des entreprises partenaires de la Défense - notamment dans le domaine de la reconversion et du don du sang - ont donné lieu à de très nombreux articles, brèves, voire interviews, principalement sur Internet (sites, blogs...).

Il est également important de souligner la publication de plusieurs articles et interviews dans « Défense » la revue de l'Union des auditeurs et anciens auditeurs de l'IHEDN, sur le thème des relations entreprises - Défense, des nouvelles technologies et de la protection du patrimoine informationnel.

Finances

Tous les collaborateurs de l'Association sont des bénévoles. Celle-ci ne bénéficie d'aucun soutien financier ou autre du ministère de la Défense. Les seules ressources sont les cotisations versées par les entreprises adhérentes. Les dépenses effectuées concernent directement l'organisation des activités, les actions de communication et la bonne administration au quotidien de l'Association.

Gouvernance

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 30 décembre 2014, Patrice Lefort-Lavauzelle a été réélu pour trois ans président de l'Association des entreprises partenaires de la Défense.

Le Bureau est constitué de la manière suivante :

Président : Patrice Lefort-Lavauzelle.

Vice-président : Nicolas Le Saux.

Secrétaire général : Pascaline Abdini.

Trésorier : Monique Chézalviel.

Conclusion

Toutes les actions menées en 2014 ont été possibles grâce à plusieurs facteurs :

Un très important investissement en temps, au quotidien.

Un réseau relationnel très large, tant au sein de l'administration centrale de la Défense que des entreprises, des parlementaires, des journalistes, des autres ministères, etc...

La volonté de mettre en place des actions très pratiques, avec un ratio coût/efficacité maximal le plus souvent en amont des besoins de la Défense, et avec comme objectif d'être un « apporteur de solutions ».

Le soutien sans faille des membres du Comité d'honneur.

Le soutien financier des entreprises adhérentes, dont un « premier cercle » d'entreprises, de la TPE au grand groupe international, fidèles et réactives.

Des outils de communication simples et efficaces.

Un positionnement très spécifique, voire novateur, totalement transverse.

Association des entreprises partenaires de la Défense
6, rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris

www.entreprisespartenairesdeladefense.fr

contact@entreprisespartenairesdeladefense.fr